



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sports

Question écrite n° 54991

Texte de la question

De nouvelles études médicales internationales confirment les bienfaits de l'activité physique régulière, à tout âge, pour les hommes comme pour les femmes. Il a été démontré que l'exercice physique régulier était aussi efficace que certains médicaments pour prendre en charge les personnes présentant des risques de maladie cardio-vasculaire et de diabète. L'exercice physique contribuerait à améliorer la circulation sanguine cérébrale et réduirait ainsi le risque d'attaque, de démence ou de déclin des fonctions cognitives. L'exercice physique régulier réduirait également le risque de maladie d'Alzheimer et permettrait de lutter contre l'ostéoporose et la dépression. Compte tenu de l'importance pour la santé publique des conclusions de ces nouvelles études, qui confirment la plupart des études précédentes, M. Jean-Marc Nesme demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille ce qu'il envisage de mettre en oeuvre pour sensibiliser davantage les Français à la pratique d'un sport régulier.

Texte de la réponse

L'attention du ministre des solidarités, de la santé et de la famille, est appelée sur la question des bienfaits de l'exercice physique pour la santé, mis en évidence par de nombreuses publications scientifiques. Cette thématique est fortement prise en compte au sein de la politique de santé publique : l'un des objectifs prioritaires du Programme national nutrition santé (PNNS), initié en janvier 2001, concerne l'augmentation de l'activité physique. Il est repris parmi les objectifs annexés à la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004. Dans ce but, diverses stratégies ont été mises en oeuvre. Validé par les instances scientifiques, le repère « au moins l'équivalent de trente minutes de marche rapide par jour » est repris dans l'ensemble des documents élaborés à destination de la population dans le cadre du PNNS. Ces documents sont disponibles auprès de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) guide « La santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous » diffusé à ce jour à plus de 3,5 millions d'exemplaires, « La santé vient en bougeant », « Le guide nutrition pour les enfants et les ados pour tous les parents ». Une très vaste campagne médiatique a été menée au printemps 2004 par voie de spots télévisés, radiophoniques et par affichage, notamment dans les transports en commun et via les entreprises de plus de 50 salariés. Tous les post-tests effectués ont montré le très fort retentissement positif de cette campagne. L'action doit aussi être menée au plus près du citoyen, afin de faciliter son activité physique par un environnement favorable. C'est en particulier dans cette optique, qu'en collaboration étroite avec l'association des maires de France, une charte « Villes actives du PNNS » a été élaborée. Elle commence à être signée par de nombreuses municipalités. L'INPES va adresser prochainement à plus de 200 villes un kit destiné à relayer au niveau local la campagne de promotion de l'activité physique. Par ailleurs de très nombreux projets d'intervention visant le développement de l'activité physique auprès de publics variés (enfants, collégiens, personnes âgées, femmes enceintes) ont bénéficié d'une subvention dans le cadre du PNNS. Toutes ces initiatives seront poursuivies et renforcées dans le cadre fixé par la loi du 9 août 2004. Une évaluation de la pratique de l'activité physique auprès d'un échantillon représentatif de la population de plus de 3 ans est prévue en 2005, dans le cadre de l'évaluation du PNNS.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54991

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2005, page 205

Réponse publiée le : 10 mai 2005, page 4843